



Les métiers au service de l'efficacité du système de santé

Médecin-conseil

Son rôle : accompagner l'évolution des pratiques des professionnels de santé et des assurés et la structuration des soins dans les territoires pour répondre aux enjeux de santé publique et de maîtrise des dépenses. Parmi ses qualités figurent la rigueur, l'autonomie et la pédagogie.

Ses activités

Acteur de l'amélioration du système de santé, le médecin-conseil met en œuvre la stratégie nationale de santé et le plan de maîtrise médicalisée des dépenses de santé. En ville et à l'hôpital, il est aux côtés des professionnels de santé et des assurés pour développer la prévention et améliorer la pertinence des prises en charge. Il accompagne également la prise en charge coordonnée des patients et conduit des actions de contrôle pour lutter contre les abus et les fraudes.

Ses missions

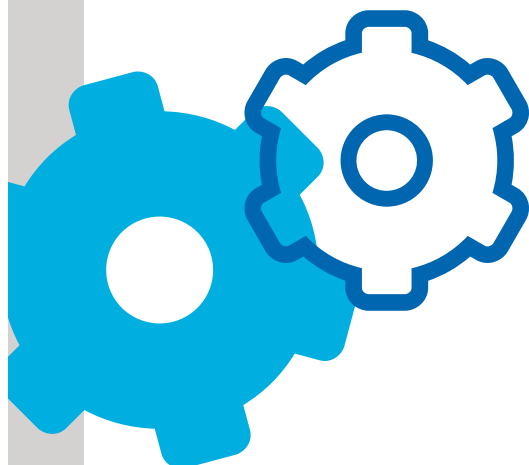
Auprès des assurés

- Il s'assure de la conformité, de la qualité et de la sécurité des soins présentés au remboursement, en coordination avec les prescripteurs de soins et dans le cadre d'échanges individuels avec les assurés.
- Il crée les conditions nécessaires pour que les patients atteints de pathologies chroniques ou professionnelles bénéficient d'un accompagnement adapté à leur situation.
- Il accompagne l'application des politiques de prévention, de promotion des services en santé et d'accès aux soins en contribuant à des actions d'information.

Auprès des professionnels de santé

- Il analyse avec eux les actions à conduire afin d'améliorer la pertinence des soins et des prescriptions.
- Il contribue à la diffusion auprès d'eux des référentiels de bonnes pratiques médicales, des conditions de prise en charge et des dispositifs conventionnels.

Il exerce également une activité de contrôle des pratiques des établissements de soins, des professionnels de santé et des patients et intervient auprès de ceux qui ne respectent pas la réglementation.



Formation

(diplôme et formation[s] proposé(es) en interne)

Le médecin-conseil possède un doctorat en médecine et est inscrit au conseil de l'ordre. Une formation nationale de médecin-conseil est proposée lors de la prise de fonction.

Vous aussi, vous souhaitez protéger la santé

de plus de 60 millions d'assurés ?

#FIERSDEPROTEGER

Retrouvez plus d'informations et nos offres d'emploi sur notre espace Carrières.

assurance-maladie.fr